



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 10 septembre 2021

Dégradation volontaire sur une installation SMAE à Combani et Miréréni : Ne consommez pas l'eau du robinet

Ce jour, la SMAE a constaté qu'une destruction volontaire a été commise sur une unité de potabilisation de l'eau desservant Combani et Miréréni.

Cette action irresponsable a conduit à l'interruption du dispositif permettant la chloration automatique de l'eau distribuée pour la consommation. La teneur en chlore n'est pas descendue au-dessous de 0,3 mg/litre et l'intervention humaine sur site a permis de poursuivre un traitement de l'eau.

Sans cette intervention, la SMAE aurait dû couper la distribution en eau potable et purger l'intégralité du réseau alimenté par cette unité de potabilisation, soit plus de 4 000 personnes privées d'eau.

À la suite de cette dégradation volontaire, et en attendant le retour à la normale, il est demandé de **ne pas utiliser l'eau à des fins alimentaires** (cuisine, eau de boisson).

Vous serez informés de la levée de la restriction d'usage de l'eau à des fins alimentaires par un prochain communiqué.

En cette période de pandémie où la protection de la santé de chacun nécessite l'accès à l'eau tout en économisant la ressource, l'agence régionale de santé et le préfet de Mayotte condamnent cet acte de vandalisme.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976